

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 15<sup>e</sup> jour de novembre 2016 à 19 : 00 heure.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Guylaine Berlinguette, les conseillers suivants : Julia Stuart, Joanna Nash, Marlene Séguin, Bernard Bazinet et Hervey William Howe.

Monsieur le conseiller Daniel L. Fournier se joint à la séance à 19 : 03.

La directrice générale France Bellefleur et l'adjointe administrative, Carole Brandt, sont présentes.

### **Ordre du jour**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

#### **2. Adoption des procès-verbaux**

2.1 Séance ordinaire du 18 octobre 2016

2.2 Séance extraordinaire du 7 novembre 2016

#### **3. Avis de motion et règlement**

3.1 Avis de motion – Règlement décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2017

3.2 Avis de motion – Règlement décrétant la tarification des activités, biens et services municipaux 2017

#### **4. Gestion financière et administrative**

4.1 Liste des comptes à payer au 31 octobre 2016

4.2 Transferts budgétaires

4.3 Dépôt des états financiers au 31 octobre 2016

4.4 Dépôt – Rapport de la mairesse

4.5 Dépôt – Liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec

4.6 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires

4.7 Date des séances du conseil – Année 2017

4.8 Renouvellement – Contrat d'entretien et de soutien des applications – PG Solutions

4.9 Liste des taxes à recevoir au 31 octobre 2016

#### **5. Transport**

5.1 Travaux correctifs – Chemin de la Rouge – Gilbert P. Miller & fils ltée – Ajout au contrat - Changement d'un ponceau

5.2 Services professionnels – Jean Damecour Architecte – Construction du garage municipal

5.3 Indemnité de vacances – Stuart Meyer

5.4 Réhabilitation environnementale des sols et démantèlement de deux (2) réservoirs souterrains – Inter Chantiers inc – Autorisation de paiement

## **6. Loisirs et culture**

6.1 Campagne annuelle de levée de fonds – Palliaco

6.2 Cégep de Mont-Tremblant – Souper de financement – Club Richelieu de Mont-Tremblant

6.3 Demande d'aide financière – L'Ombre-Elle

## **7. Rapport de la mairesse et des conseillers**

## **8. Période de questions**

## **9. Levée de la séance**

**2016-0183**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Joanna Nash

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2. Adoption des procès-verbaux**

**2016-0184**

#### **2.1 Séance ordinaire du 18 octobre 2016**

**PRENANT ACTE** qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

Il est proposé par madame la conseillère Marlene Séguin

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 octobre 2016 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0185**

#### **2.2 Séance extraordinaire du 7 novembre 2016**

**PRENANT ACTE** qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 novembre 2016 tel que déposé.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Monsieur le conseiller Daniel L. Fournier arrive à 19 : 03**

### **3. Avis de motion et règlement**

#### **3.1 Avis de motion – Règlement décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2017**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Julia Stuart que lors d'une séance subséquente, elle proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement concernant l'imposition des taxes pour l'année 2017.

#### **3.2 Avis de motion – Règlement décrétant la tarification des activités, biens et services municipaux 2017**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier que lors d'une séance subséquente, il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement concernant la tarification des activités, biens et services municipaux.

### **4. Gestion financière et administrative**

**2016-0186**

#### **4.1 Liste des comptes à payer au 31 octobre 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée ci-dessous, à savoir :

Abbott Louise*	147.50 \$
Bell Canada	153.40 \$
Bell Mobilité	39.00 \$
Distribution Hunpaco*	24.00 \$
Drapeaux L'Étandard*	231.10 \$
Dubé Guyot*	2 071.29 \$
Energie Sonic*	953.27 \$
Équipe Laurence*	1 494.68 \$
Extincteurs de la 117*	344.93 \$
Formules municipales*	426.52 \$
Fournitures de bureau Denis*	1 954.28 \$
GDLC Excavation*	2 371.37 \$
Great West	2 701.00 \$
Groupe Geniarp inc	5 461.31 \$
Havre Experts-conseils*	1 725.00 \$
Hydro-Québec	60.11 \$
Imprimerie Léonard*	40.24 \$
Jones Frances*	500.00 \$
Juteau Ruel Inc.	54.71 \$
Local SCFP 4852	614.92 \$
Les Machineries Saint-Jovite inc.*	803.39 \$

Pierre Marcil*	175.50 \$
Marc Marier	130.00 \$
Médias Transcontinental*	226.50 \$
Municipalité de Montcalm	5 437.50 \$
Municipalité d'Huberdeau	5 437.50 \$
MPMAG Inc*	1 181.03 \$
MRC des Laurentides	766.23 \$
Pièces d'auto P & B Gareau*	205.25 \$
Pneus Lavoie*	352.97 \$
SEAO*	225.19 \$
Serres Arundel*	342.38 \$
Services d'entretien St-Jovite*	2 456.30 \$
Shaw direct	39.29 \$
Tenaquip*	110.11 \$
Ville de Mont-Tremblant*	268.00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	862.32 \$
Visa Desjardins*	1 069.02 \$
Vitrierie Pilon*	23.72 \$
Salaires et contributions d'employeur	36 318.90 \$
Frais de banque	74.00 \$

Liste de chèques émis :

4361 Loisirs Arundel – Don J Nash	100.00 \$
4362 Légion royale canadienne	53.00 \$
4363 Lorraine St-Jean (Trophées Mont-Tremblant)	180.00 \$
4364 Grace Anglican Church	100.00 \$
4365 Hydro-Québec	1 751.08 \$

\* Rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir

Que le conseil municipal accuse réception du rapport en vertu du règlement #171 Délégation de pouvoir pour la période du mois d'octobre 2016, transmis en date du 15 novembre 2016.

Je soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton d'Arundel a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
France Bellefleur, CPA, CA  
Directrice générale

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-0187

**4.2 Transferts budgétaires**

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget actuel, et ce, dans le but de favoriser un meilleur suivi des dépenses et de réallouer certains budgets ;

Il est proposé par madame la conseillère Joanna Nash

Et résolu que le conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

De (ct) :

02-110-00-310	Frais de déplacement	94 \$
02-120-00-412	Frais juridiques	500 \$
02-130-00-280	Charges sociales	812 \$
02-130-00-454	Formation	1 400 \$
02-130-00-681	Électricité	600 \$
02-230-00-670	Fournitures de bureau	50 \$
02-320-00-522	Entretien et réparation – bâtiment	500 \$
02-320-00-632	Huile à chauffage	210 \$
02-320-30-525	Entretien – pépinière	2 000 \$
02-610-00-310	Frais de déplacement	75 \$
02-702-30-310	Frais de déplacement	50 \$

À (dt) :

02-110-00-200	Charges sociales	94 \$
02-120-01-412	Frais juridiques	500 \$
02-130-00-252	CSST – Adm	812 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	2 000 \$
02-230-00-609	Autres biens non durables	50 \$
02-320-00-411	Services professionnels – génie	500 \$
02-320-00-526	Entretien et réparation – équip.	210 \$
02-320-50-523	Entretien 10 roues	2 000 \$
02-451-10-649	Autres bacs	75 \$
02-702-30-331	Téléphone	50 \$

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4.3 Dépôt des états financiers au 31 octobre 2016**

Madame la directrice générale, France Bellefleur, dépose les rapports financiers semestriels, conformément à l'article 176.4 du code municipal du Québec.

### **4.4 Dépôt – Rapport de la mairesse**

Madame la mairesse, Guylaine Berlinguette, dépose le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2016.

### **4.5 Dépôt – Liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal de Québec**

Madame la mairesse, Guylaine Berlinguette, dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du code municipal.

### **4.6 Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires**

**CONFORMÉMENT** à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités, la directrice générale procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires reçues des membres du conseil suivants :

Guylaine Berlinguette, mairesse  
Bernard Bazinet, conseiller poste # 1  
Marlene Séguin, conseillère poste #2  
Joanna Nash, conseillère poste #3  
Julia Stuart, conseillère poste #4  
Hervey William Howe, conseiller poste # 5  
Daniel L. Fournier, conseiller poste # 6

2016-0188

#### **4.7 Date des séances du conseil – Année 2017**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu d'adopter le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, lesquelles débiteront à 19 h :

Mardi 17 janvier 2017  
Mardi 21 février 2017  
Mardi 21 mars 2017  
Mardi 18 avril 2017  
Mardi 16 mai 2017  
Mardi 20 juin 2017  
Mardi 11 juillet 2017  
Mardi 15 août 2017  
Mardi 19 septembre 2017  
Mardi 3 octobre 2017  
Mardi 21 novembre 2017  
Mardi 12 décembre 2017

Et de publier le contenu de cette résolution par avis public, conformément à la loi qui régit la municipalité.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-0189

#### **4.8 Renouvellement – Contrat d'entretien et de soutien des applications – PG Solutions**

**CONSIDÉRANT** que les contrats d'entretien et de soutien des applications pour les logiciels Mégagest et AccèsCité Territoire avec la firme PG Solutions doivent être renouvelés pour l'année 2017 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe

Et résolu de renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour les logiciels Mégagest et AccèsCité Territoire avec la firme PG Solutions pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 au montant de 10 508.73 \$ taxes incluses et que ce montant soit versé en 2017 à même les fonds disponibles du budget 2017.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0190**

### **4.9 Liste des taxes à recevoir au 31 octobre 2016**

**CONSIDÉRANT** que selon l'article 1022 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale doit déposer la liste des comptes à recevoir ;

**CONSIDÉRANT** que par souci d'équité, la Municipalité doit s'assurer de la perception de toutes les taxes avant la prescription de ces taxes prévues dans la loi ne s'applique ;

**CONSIDÉRANT** que par sa résolution 2015-0022, le conseil municipal a confié à la firme d'avocats Dubé Guyot le mandat d'effectuer la perception des comptes de taxes ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu

**QUE** le conseil accepte la liste des taxes à recevoir au 31 octobre 2016, préparée par la directrice générale et mandate Dubé Guyot, avocats pour effectuer la perception des taxes, dans tous les cas où des arrérages pour l'année 2015 ou antérieurs sont dus ;

**QUE** le conseil mandate Dubé Guyot, avocats pour effectuer la perception des taxes, dans tous les dossiers ayant une créance pour l'année précédente, et ce, après l'échéance du dernier versement de taxes de l'année en cours.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. Transport**

**2016-0191**

#### **5.1 Travaux correctifs – Chemin de la Rouge – Gilbert P. Miller & fils ltée – Ajout au contrat - Changement d'un ponceau**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire procéder aux travaux correctifs sur le chemin de la Rouge, le tout tel que décrit dans le document d'appel d'offres sur invitation 71.00.00 ;

**CONSIDÉRANT** que le changement d'un ponceau doit être effectué dans un segment visé par les travaux correctifs ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que le conseil autorise les travaux de changement d'un ponceau dans le cadre des travaux correctifs sur le chemin de la Rouge,

à l'entreprise Gilbert P. Miller & fils ltée pour un montant de 6 960 \$ plus redevances et taxes.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016 -0192**

#### **5.2 Services professionnels – Jean Damecour Architecte – Construction du garage municipal**

**CONSIDÉRANT** qu'au mois d'août 2013, la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services d'un architecte pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet de construction du garage municipal ;

**CONSIDÉRANT** que suite à l'appel d'offres, la municipalité a octroyé le contrat d'architecture pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de réfection du garage municipal et de ses infrastructures à la firme Jean Damecour, architecte, par sa résolution #-2013-2118- Octroi du contrat d'architecture – Garage municipal ;

**CONSIDÉRANT** que le projet initial de construction du garage municipal lors de l'appel d'offres du mois d'août 2013 est différent du projet actuel et qu'un ajustement des honoraires professionnels de surveillance des travaux est souhaitable ;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Marlene Séguin

Et résolu que le conseil autorise des honoraires professionnels supplémentaires de 6 898.50 \$ taxes incluses à la firme Jean Damecour architecte, pour la surveillance des travaux de construction du garage municipal.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0193**

#### **5.3 Indemnité de vacances – Stuart Meyer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu que le conseil accepte que le solde de vacances pour l'année 2016 de Stuart Meyer soit rémunéré en indemnité de vacances.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0194**

#### **5.4 Réhabilitation environnementale des sols et démantèlement de deux (2) réservoirs souterrains – Inter Chantiers inc – Autorisation de paiement**

**CONSIDÉRANT** que l'entrepreneur Inter Chantiers inc a complété les travaux conformément aux documents de soumission ;

**CONSIDÉRANT** que la firme Donovan Expert-Conseil inc, en charge de la surveillance des travaux a recommandé la réception finale des travaux ;

**CONSIDÉRANT** que ce montant est payable conditionnellement à la déclaration statutaire de l'entrepreneur prouvant que ses sous-traitants et ses fournisseurs ont été payés pour les travaux exécutés, les services rendus ou les matériaux fournis et que la municipalité a accusé-réception de cette déclaration ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que le conseil approuve la réception finale des travaux de réhabilitation environnementale des sols et de démantèlement de deux (2) réservoirs souterrains et autorise le paiement de 167 645 \$ taxes incluses à Inter Chantiers inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Loisirs et culture**

**2016 -0195**

**6.1 Campagne annuelle de levée de fonds - Palliaco**

**CONSIDÉRANT** que Palliaco est un organisme qui offre des services d'accompagnement, de répit et de soutien aux personnes atteintes de cancer, aux malades en fin de vie, aux proches aidants et aux endeuillés, gratuitement, en français et en anglais aux résidents de la MRC des Laurentides ;

**CONSIDÉRANT** que Palliaco organise la Randonnée sous les étoiles, un évènement d'hiver agréable et rassembleur qui a été conçu pour amasser des fonds pour financer les services offerts ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervey William Howe

Et résolu que le conseil autorise un don de 400 \$ à Palliaco pour l'inscription de quatre (4) participants dans l'équipe de la Camaraderie afin d'appuyer l'organisme dans sa campagne annuelle de levée de fonds 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0196**

**6.2 Cégep de Mont-Tremblant – Souper de financement – Club Richelieu de Mont-Tremblant**

**CONSIDÉRANT** que le Centre d'études collégiales de Mont-Tremblant facilite l'accès à l'enseignement supérieur en favorisant la diplomation auprès des étudiants d'ici dans leur région ;

**CONSIDÉRANT** que dans chacune des régions du Québec, les établissements collégiaux représentent des pôles importants de développement économique, social et culturel tout en dynamisant les communautés de toutes tailles ;

**CONSIDÉRANT** que depuis sa création en 2008, le Cégep dresse un bilan positif et que depuis l'octroi du statut permanent en juin 2016, le projet continue de recevoir l'appui de nombreux partenaires du milieu, tant économiques que scolaires et sociaux ;

**CONSIDÉRANT** que les jeunes et leurs parents sont de plus en plus nombreux à répondre à l'appel de leur région et à manifester, à l'égard du collège, une marque de confiance ;

**CONSIDÉRANT** que le Club Richelieu de Mont-Tremblant organise une soirée d'huîtres au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, pour les élèves du Centre collégial de Mont-Tremblant ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier

Et résolu d'autoriser l'achat de deux (2) billets pour la Soirée d'Huîtres, au profit de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, pour les élèves du Centre collégial de Mont-Tremblant, organisé par le Club Richelieu de Mont-Tremblant, au montant de 115 \$ chacun.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2016-0197

**6.3 Demande d'aide financière – L'Ombre-Elle**

**CONSIDÉRANT** que les femmes et leurs enfants ont le droit de vivre en sécurité dans leur foyer ;

**CONSIDÉRANT** que chaque enfant a le droit de se développer dans un climat sain et exempt de violence ;

**CONSIDÉRANT** que lorsque les femmes sortent de leur silence, elles ont un grand besoin de ressources pour les aider à repartir à zéro ;

**CONSIDÉRANT** que L'Ombre-Elle est, depuis trente ans (30 ans), une des maisons d'hébergement des Laurentides qui leur offre l'aide et l'hébergement à n'importe quelle heure du jour et de la nuit afin de reprendre le contrôle de leur vie et rebâtir l'estime d'elles-mêmes ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart

Et résolu que le conseil autorise un don de 100 \$ à l'organisme L'Ombre-Elle afin de l'appuyer dans sa campagne de financement 2016-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2016-0198**

**Levée de la séance**

Il est proposé par madame la conseillère Julia Stuart et résolu que la séance soit levée à 19 : 30 heures.

---

Guylaine Berlinguette  
Mairesse

---

France Bellefleur, CPA, CA  
Directrice générale